

Sécheresse sur le système Neste : la prudence reste de mise malgré les premières pluies d'automne

Mis à jour le 28/10/2026

Après un été marqué par une sécheresse et des épisodes caniculaires d'une intensité exceptionnelle ainsi qu'un début d'automne encore très chaud, **la sécheresse reste particulièrement marquée** dans le Gers.

Les pluies enregistrées ponctuellement au cours de ces dernières semaines **n'ont pas permis d'améliorer durablement la situation hydrologique**. Les cours d'eau et les réserves destinées à leur réalimentation restent fortement sollicités.

Le système Neste est en situation de crise depuis le 12 septembre soit le niveau de gravité le plus élevé prévu par les dispositifs de gestion de la sécheresse. La ressource mobilisable a été fortement sollicitée et demeure sous forte tension.

L'ensemble des mesures prises depuis cet été sur le système Neste, notamment la gestion fine et rigoureuse des débits des cours d'eaux, ainsi que les récentes pluies ont permis de repousser le risque d'une rupture du système d'alimentation en eau potable à la **fin novembre**, mais **la situation demeure préoccupante**.

Cette situation impose ainsi de conserver une gestion particulièrement attentive des volumes encore disponibles, afin d'assurer en priorité l'alimentation en eau potable des populations, la santé, la sécurité civile et la préservation des milieux aquatiques.

La persistance de la crise rappelle une nouvelle fois que l'arrivée de l'automne ne signifie pas nécessairement la fin de l'étiage et que seules des précipitations régulières et durables permettront une véritable reconstitution de la ressource.

Les mesures de restriction restent pleinement applicables

Dans ce contexte, **l'ensemble des mesures de restriction liées au niveau crise demeure applicable et doit continuer à être strictement respecté** par tous les usagers : particuliers, collectivités, entreprises et exploitants agricoles.

Sur les secteurs concernés, les usages non prioritaires de l'eau restent fortement limités ou interdits. Il est notamment rappelé que :

- l'arrosage des pelouses, massifs fleuris et espaces verts est interdit ;
- l'arrosage des jardins potagers est soumis aux restrictions horaires en vigueur ;
- le lavage des véhicules à domicile ainsi que le nettoyage des façades et terrasses sont interdits ;
- les prélèvements destinés à l'irrigation agricole sont interdits, hors cultures bénéficiant des dérogations prévues et dans le strict respect des conditions fixées ;
- les manœuvres susceptibles de modifier les débits des cours d'eau restent interdites.

La mobilisation de chacun reste indispensable

Après plusieurs mois d'efforts collectifs, le maintien des restrictions à l'automne peut apparaître contraignant. Il demeure pourtant indispensable.

La ressource disponible aujourd'hui doit permettre de franchir la fin de la période d'étiage dans les meilleures conditions possibles, tout en préservant l'alimentation en eau potable et les milieux aquatiques. Quelques épisodes pluvieux ne peuvent compenser plusieurs mois de déficit hydrique.

Le préfet du Gers appelle donc l'ensemble des usagers à maintenir leurs efforts, à limiter leur consommation aux usages nécessaires et à éviter tout gaspillage.

Chaque économie d'eau contribue directement à préserver les ressources nécessaires, jusqu'au retour de précipitations suffisamment abondantes et régulières pour permettre une amélioration durable de la situation hydrologique.

Les usagers peuvent consulter les mesures applicables à leur commune en temps réel sur le [site Vigieau](#)
ainsi que les arrêtés préfectoraux sur le site des services de l'État dans le Gers sur www.gers.gouv.fr/secheresse